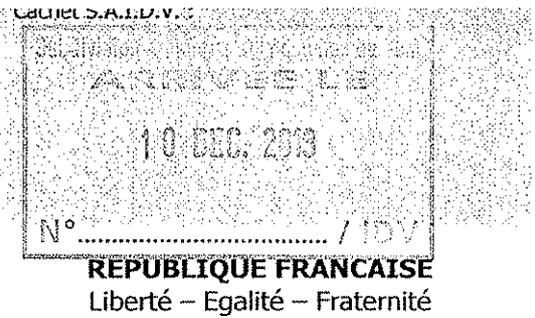




Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°102/2013
DU 27 NOVEMBRE 2013**

*Portant remplacement de
membres du conseil municipal
dans divers organes internes
et externes*

L'an deux mille treize, le vingt sept novembre à huit heures trente huit,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la
présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été
procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Mesdames Yvette LICHTLE et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette
fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	19 novembre 2013
Date d'affichage :	19 novembre 2013

Résultats des votes

Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

2 Décembre 2013

Affichage de la présente
délibération le :

11 DEC. 2013

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI		X	
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	TOUAITAHUATA Charles	X		
17	TANÉPAU Viora		X	
18	TUEINUI Noël		X	
19	TICCHI William		X	
20	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
21	TAPUTU Karine		X	
22	TAURAA Stéphanie		X	
23	TAVAE Imelda		X	
24	DU SOUICH Audrey	X		
25	MAI Teruirau		X	
26	MACE Miriama	X		
27	BREMOND Madeleine		X	
28	TEMARII Tahiri		X	
29	MERCERON Armelle	X		
30	FREBAULT Pierre	X		
31	DOOM Yves	X		
32	TIRAO Aldo		X	
33	EBB-RAIOAOA Marie	X		
		17	16	0

DELIBERATION N°102/2013 DU 27 NOVEMBRE 2013

Portant remplacement de membres du conseil municipal dans divers organes internes et externes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'arrêté n° HC 1224 DRCL du 25 septembre 2013 constatant la démission de Mr Wilfred Pomare de son mandat de conseiller municipal de la commune de Pirae ;
- VU la délibération n°90/2010 du 8 décembre 2010 portant désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du comité syndical du « syndicat intercommunal d'études d'assainissement des eaux usées de Pirae et Arue » ;
- VU la délibération n°117/2011 du 21 novembre 2011 portant création et composition des commissions municipales ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27.11.2013

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	17
POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE

Article 1^{er} : L'article 6 de la délibération n° 117/2011 du 21 décembre 2011 susvisée est modifié comme suit :

3. Commission infrastructure, environnement, urbanisme
- Georges PUCHON
 - William BENNET
 - Théodore TETUAETARA
 - Charles TOUAITAHUATA dit Viri
 - Noël TUENUI
 - William TICCHI
 - Yves DOOM
 - Marie EBB-RAIOAOA

Article 2. : L'article 1^{er} de la délibération n°90/2010 du 8 décembre 2010 susvisée est modifié comme suit :

Au lieu de « Sont nommés au sein du comité du syndicat intercommunal d'étude de l'assainissement des eaux usées de Pirae et Arue, au titre de délégué titulaire :

- Madame Béatrice VERNAUDON, Maire
- Monsieur Georges PUCHON, 2^{ème} adjoint au maire
- Monsieur Noël TUEINUI, conseiller municipal
- Monsieur Wilfred POMARE, conseiller municipal »

Lire :

« Sont nommés au sein du comité du syndicat intercommunal d'étude de l'assainissement des eaux usées de Pirae et Arue, au titre de délégué titulaire :

- Madame Béatrice VERNAUDON, Maire
- Monsieur Georges PUCHON, 2^{ème} adjoint au maire
- Monsieur Noël TUEINUI, conseiller municipal
- Madame Marie EBB-RAIOAOA

Article 3. : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois (3) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire

Béatrice VERNAUDON


Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le.....1..0..DEC..2013

et publication du1..1..DEC..2013.

Le Maire,

Béatrice VERNAUDON
